

**57^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 10 mars 2026 – 18 h 00
L'école La Rivière – 11291, route 11 à Pokemouche (N.-B.) E8P 1H9**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil présents et à l'ensemble du public. Elle invite les conseillers, conseillères et membres du personnel à se présenter.

1.1 Minute de silence

Sans objet

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Gary Ouellette; Nathalie Mallais Comeau; Michèle Hébert; Pierre Morais; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Rayanne Chawki (élève conseillère).

Direction générale : Stéphanie Kerry
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier
Directrice des ressources humaines : Farrah LeBlanc

Absence : Aucune

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 382, RÉOLUTION 57-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 10 mars 2026.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Madame Mélissa St-Pierre, directrice de l'école, et madame Lise Sonier, membre du CPAÉ, sont invitées à faire leur présentation au Conseil.

La directrice de l'école mentionne être en poste à l'école depuis maintenant neuf ans. L'établissement compte 95 apprenants, un personnel très dynamique et une communauté fortement engagée. Elle remercie le Conseil pour les finalités proposées, qui ont permis à l'équipe-école de réfléchir autrement et de sortir des approches habituelles. Elle explique que des ateliers sont organisés les vendredis afin de permettre aux apprenants de vivre au moins deux, voire trois des finalités en même temps. En collaboration avec le personnel de l'école et grâce à un fort esprit d'entraide, l'équipe veille à intégrer ces finalités dans les activités proposées. Et depuis cette année, un effort particulier est également fait pour les faire vivre davantage au quotidien dans les salles de classe.

La directrice souligne aussi diverses initiatives mises en place à l'école. Des personnes de la communauté sont invitées à venir parler de leur métier, notamment des représentants du CCNB présentant des parcours professionnels moins conventionnels. Une attention particulière est également portée au menu de la cafétéria et aux collations offertes aux élèves. Certaines collations moins santé ont été retirées et l'école a instauré un bar à salade qui connaît un beau succès.

La directrice de l'école mentionne également la mise en place d'une marche en début de journée. Cette initiative s'avère très bénéfique : elle permet aux élèves de discuter avec les membres du personnel, de ventiler les événements de la veille, de prendre l'air et d'arriver en classe plus disposés aux apprentissages.

Elle souligne toutefois que l'école souhaite poursuivre ses efforts afin de mieux rayonner auprès des autres cultures.

La directrice se dit également très fière de certaines activités qui permettent aux élèves de découvrir leurs passions. Le groupe de musique de l'école s'est notamment produit à l'école Univers Jeunesse ainsi que dans une école de Caraquet. Une classe visite également différentes bibliothèques de la région afin de mettre l'accent sur la littérature. Un autre groupe d'élèves se rend régulièrement dans un foyer de soins, une activité qui s'avère enrichissante à la fois pour les enfants et pour les résidents qui apprécient grandement leur présence.

Madame Lise Sonier prend ensuite la parole. Au nom du CPAÉ, elle remercie le Conseil pour sa présence ainsi que pour la nomination à l'Honneur au mérite qui suit. Elle tient à souligner l'implication exceptionnelle de la directrice de l'école. Selon elle, madame St-Pierre prend le temps de connaître chaque enfant par son nom, d'écouter leurs préoccupations, de les faire rire et de leur faire sentir qu'ils sont importants. Elle souligne que, bien que ces gestes ne fassent pas nécessairement partie des tâches officielles d'une direction, ils font toute la différence dans la vie des élèves. Madame Sonier mentionne que si le CPAÉ est aussi engagé, c'est en grande partie grâce à l'implication de la directrice et de toute l'équipe-école. Elle remercie également le personnel pour le dévouement et

l'attention portée au bien-être des apprenants, affirmant que cette école est « *un véritable petit bijou* ».

La présidente remercie la direction d'école pour sa présentation ainsi que pour l'intégration inspirante des finalités dans la vie de l'école. Elle souligne également la remarquable implication de la directrice et de son équipe.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Le Conseil rend hommage à 12 personnes :

- **Kristina Mallais** est une élève qui se distingue par le remarquable cheminement personnel qu'elle a accompli au fil des années. Aujourd'hui, elle fait preuve d'une grande maturité et se démarque par la qualité de ses relations avec les autres. Elle agit avec respect, bienveillance et ouverture, et sa présence contribue à instaurer autour d'elle un climat positif et accueillant. Elle incarne particulièrement bien les valeurs d'inclusion au sein de son école. Naturellement attentive aux autres, elle prend soin d'accueillir les élèves qui vivent des moments plus difficiles et n'hésite pas à leur offrir son soutien. Par ses gestes simples, mais significatifs, elle veille à ce que chacun se sente accepté et respecté. Par exemple, lors de spectacles scolaires, elle s'assure spontanément que les élèves ayant des besoins particuliers puissent eux aussi monter sur scène et vivre pleinement leur moment. Elle choisit également de se tenir à l'écart des conflits et privilégie toujours le dialogue et le respect. Kristina exerce aussi une influence positive auprès de ses pairs. Elle agit comme une leader bienveillante qui inspire par ses gestes et ses paroles. Elle n'hésite pas à dénoncer les situations d'injustice lorsqu'elle en est témoin et encourage les autres à faire ce qui est juste. Plusieurs élèves la décrivent d'ailleurs comme une personne de confiance vers qui ils peuvent se tourner. Son nom revient fréquemment lorsqu'il est question d'élèves qui contribuent de façon positive à la vie de l'école. Elle fait également rayonner son milieu par son engagement artistique, notamment grâce à sa participation au groupe de musique « Bonn'Mine » et par son talent musical à l'Académie Trémolo. Par son engagement, son attitude et l'influence positive qu'elle exerce autour d'elle, Kristina représente admirablement les valeurs de sa communauté scolaire.
- Chaque jour, **monsieur Paul Ferguson** accueille les élèves avec gentillesse et respect. Il prend le temps de saluer chacun d'eux et veille à ce que tous se sentent bienvenus et en sécurité à bord de son autobus. Sa présence rassurante contribue à instaurer un climat calme et sécuritaire, permettant aux élèves de commencer et de terminer leur journée scolaire dans un environnement positif. M. Ferguson se distingue également par l'attention particulière qu'il porte au bien-être des élèves. Il remarque rapidement lorsqu'un jeune semble traverser un moment plus difficile et n'hésite pas à en informer l'école. Bien souvent, c'est grâce à son regard attentif et à

son petit signe discret que l'équipe scolaire peut intervenir rapidement et offrir le soutien nécessaire. Par sa bienveillance et sa vigilance, il contribue concrètement à rendre l'expérience éducative des élèves plus agréable et sécurisante. Son engagement se manifeste aussi dans sa collaboration avec les familles et l'école. Il accepte volontiers de participer aux rencontres parents-enseignants afin de rappeler l'importance des règles de sécurité dans l'autobus scolaire. Par cette présence et cet esprit de collaboration, il contribue à renforcer le message de l'école et à promouvoir un environnement sécuritaire pour tous. Le travail de M. Ferguson va bien au-delà du simple transport des élèves. Par son dévouement, son attention et son attitude positive, il joue un rôle important dans le bien-être des jeunes qu'il côtoie chaque jour.

- **Monsieur Eddy Downing** est l'enseignant de musique par excellence dont toute école rêve. L'école La Rivière a la chance de pouvoir compter sur sa présence et sur l'impact positif qu'il exerce auprès des élèves. Enseignant passionné et profondément engagé, il s'investit généreusement auprès des jeunes. Il donne sans compter de son temps afin d'offrir aux élèves des occasions de vivre pleinement la musique et de développer leurs talents. Sa passion et son enthousiasme se reflètent dans chacune de ses initiatives et inspirent les jeunes qui le côtoient. Grâce à lui, la musique devient bien plus qu'une matière scolaire : elle devient un véritable lieu de rassemblement. Des élèves de différents âges, de différents groupes d'amis et de différents niveaux s'y retrouvent autour d'une même passion. Il crée un espace accueillant où chacun peut trouver sa place, s'exprimer et se sentir valorisé. Les élèves eux-mêmes témoignent de l'impact qu'il a dans leur vie. Certains disent de lui : « Il est la raison pour laquelle j'ai des amis » ou encore « Il ne nous enseigne pas seulement la musique, mais aussi la vie ». Ces paroles illustrent bien l'influence positive qu'il exerce auprès d'eux. Son énergie, sa motivation et surtout sa passion pour la musique encouragent les élèves à s'impliquer et à se dépasser. Il les incite à donner le meilleur d'eux-mêmes et à travailler ensemble. Les projets musicaux qu'il met sur pied, comme le groupe « Bonn'Mine », permettent aux élèves de vivre des expériences marquantes et de développer leur confiance. Par son dévouement, sa générosité et sa capacité à rassembler les jeunes autour de la musique, Eddy Downing contribue de façon remarquable à la vitalité de la vie scolaire et au rayonnement de son école.
- Le **CPAÉ de l'école La Rivière** de Pokemouche composé de mesdames **Cathy Thériault** - présidente, **Véronique Paulin** - vice-présidente, **Jinnie Haché** - secrétaire, **Lise Sonier**, **Janelle Landry**, **Maryse Arseneault**, **Carole Robert**, **Tracy LeBreton** et leur nouvelle recrue **Joannie Landry** sont des mamans bien occupées qui trouvent néanmoins le temps de s'impliquer activement au sein du comité parental d'appui à l'école La Rivière. Pour la grande majorité d'entre elles, cet engagement a débuté dès l'entrée de leur enfant à l'école. Depuis, leur présence constante, leur enthousiasme et leur désir de contribuer font une réelle différence pour la communauté scolaire. Par leurs questions, leurs idées et leurs rétroactions constructives, elles participent activement à l'évolution et à l'amélioration des projets de l'école. Leur implication ne s'arrête pas là. Cette année, elles ont également pris l'initiative de faire revivre le comité de parents. Elles offrent

généreusement de leur temps afin de soutenir les activités et les projets qui enrichissent la vie scolaire des élèves. En collaboration avec la direction, elles travaillent notamment à faire progresser la phase 2 du projet des jeux extérieurs. Certaines d'entre elles, accompagnées d'anciennes mamans tout aussi engagées, avaient déjà contribué à la réalisation de la phase 1 de ce projet important pour les élèves. Toujours prêtes à prêter main-forte, elles participent avec énergie et bonne humeur aux initiatives qui visent à améliorer le quotidien des jeunes à l'école. Leur engagement témoigne d'un profond attachement à l'école La Rivière et au bien-être des élèves.

Le Conseil d'éducation félicite chaleureusement les récipiendaires honorés et leur exprime sa profonde reconnaissance pour l'impact réel et durable qu'ils ont au sein de leur communauté scolaire. Par leur dévouement, leur engagement et leur générosité, ils contribuent chacun à leur façon à enrichir la vie scolaire. Qu'il s'agisse de faire preuve de leadership positif auprès des pairs, d'offrir un environnement sécuritaire et bienveillant aux élèves, de transmettre une passion qui rassemble ou encore de s'impliquer activement dans les projets de l'école, chacun d'eux joue un rôle important dans le bien-être et l'épanouissement des jeunes.

6. Perfectionnement du Conseil

La présidente informe le Conseil qu'elle-même et la conseillère Hébert ont assisté à la présentation offerte sur les institutions distinctes présentée par Me Bruno Gélinas-Faucher. À l'issue de cette présentation, elle précise que des recherches plus approfondies doivent être faites pour clarifier le sujet.

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 Lettre du CPAÉ de l'école Sœur-Saint-Alexandre

MOTION 383, RÉOLUTION 57-7.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QU'UNE lettre soit envoyée par le CEDSFNE au CPAÉ de l'école Sœur-Saint-Alexandre en réponse à la lettre reçue le 18 février 2026.

Adopté

7.2 Lettre du CPAÉ du Centre scolaire communautaire La Fontaine

MOTION 384, RÉOLUTION 57-7.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le vice-président Gallant**

QUE le Conseil mandate la direction générale du DSFNE pour répondre à la lettre du CPAÉ du Centre scolaire communautaire La Fontaine tout en rappelant les lignes de communication.

Adopté

7.3 Discussion à huis clos

7.3.1 Réunion de travail du 10 février 2026

MOTION 385, RÉOLUTION 57-7.3.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE le Conseil approuve les discussions tenues à huis clos lors de la réunion de travail du 10 février 2026.

Adopté

7.3.2 Réunion de travail supplémentaire du 24 février 2026

MOTION 386, RÉOLUTION 57-7.3.2

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Oullette**

QUE le Conseil approuve les discussions tenues à huis clos lors de la réunion de travail supplémentaire du 24 février 2026.

Adopté

**7.4 Ratification de l'amendement adopté par voie électronique –
MOTION 371, RÉOLUTION 56-7.1**

MOTION 387, RÉOLUTION 57-7.4

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par la conseillère Hébert**

QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation du DSFNE, le transfert de la parcelle de terrain rue jeux de l'Acadie à Shippagan appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick et située sur le terrain de l'École Marie-Esther.

Adopté

8 Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbaux

8.1.1 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1^{er} février 2026

MOTION 388, RÉOLUTION 57-8.1.1

La conseillère Mallais Comeau propose

Appuyée par la conseillère Hébert

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1^{er} février 2026.

Adopté

8.1.2 Procès-verbal de la réunion publique du 10 février 2026

MOTION 389, RÉOLUTION 57-8.1.2

**Le conseiller Ouellette propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 10 février 2026.

Adopté

8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

9 Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Nominations

La direction générale annonce les récentes nominations au sein du DSFNE :

- **Madame Jessika Paulin** au poste de directrice à l'école Mosaïque du Nord, pour un mandat de cinq (5) ans à partir du 2 juillet 2026. Madame Paulin possède une vaste expérience comme enseignante-ressource. Elle a œuvré au sein du District scolaire anglophone North, où elle a enseigné à des élèves du primaire de divers niveaux en immersion française et occupé le poste de directrice adjointe par intérim à l'école Lord Beaverbrook. Elle est reconnue pour son leadership humain.
- **Madame Geneviève Godin** au poste de directrice de l'école Terre des Jeunes de Paquetville, pour un mandat de cinq (5) ans à partir du 1^{er} juillet 2026. Madame Godin occupe actuellement le poste de directrice adjointe au sein de votre école, fonction qu'elle assume avec professionnalisme et engagement.
- **Madame Christine Brideau** au poste de direction adjointe des services de soutien à l'apprentissage par intérim, en vigueur à compter du 9 mars 2026. Mme Brideau occupait un poste de PAR au sein de l'équipe des enseignant(e)s d'appui comportemental. Son parcours et son engagement au sein de l'organisation seront des atouts importants dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

9.2 Rapport de vérification de la direction générale

La direction générale présente au Conseil le rapport de vérification portant sur le secteur des ressources humaines et le recrutement et la rétention. Elle est

accompagnée dans cette présentation par madame Farrah Leblanc, la directrice des ressources humaines.

Elle mentionne d'abord que certains changements organisationnels sont survenus au sein du secteur des ressources humaines, notamment l'arrivée de madame Marie-Claire Duguay à titre de directrice adjointe des ressources humaines.

La direction générale présente ensuite un aperçu de la composition du personnel du district. Le DSFNE compte actuellement **1 903 employés permanents** composés de 765 enseignants, 325 assistants en éducation, 36 intervenants, 131 concierges, 112 chauffeurs d'autobus, 40 adjointes administratives, 29 agents de développement communautaire, 17 programmeurs et techniciens ainsi que 24 préposés en bibliothèque, entre autres.

Elle rappelle que les relations avec le personnel sont encadrées par différentes directives internes, en plus de la *Loi sur l'éducation* et des politiques du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

En ce qui concerne le traitement des plaintes, il est précisé que certaines sont traitées directement par le secteur des ressources humaines du district, tandis que d'autres, notamment celles relevant de la politique 701, sont acheminées directement au MEDPE.

La direction générale présente également les griefs par convention collective. Elle précise qu'un grief peut franchir deux paliers avant d'être soumis à l'arbitrage. Toutefois, un changement est à venir pour certaines conventions collectives, notamment celles de la section locale 1253 et de l'AFPC, où il n'y aura désormais qu'un seul palier avant l'arbitrage. La direction des ressources humaines ajoute que le nombre de griefs peut sembler élevé, soit 11 pour la section locale 2745 et 6 pour la section locale 1253, mais souligne que l'année en cours est une année de négociation, période durant laquelle les griefs sont souvent utilisés comme moyen de pression auprès de l'employeur.

Au chapitre du recrutement, la direction générale indique que le district compte environ 500 personnes inscrites sur les listes de suppléance. Malgré ce nombre, le district fait face à certains défis, voire à des pénuries de main-d'œuvre. Elle précise que ces chiffres peuvent être trompeurs puisque plusieurs suppléants peuvent occuper différents types de postes ou préfèrent travailler à temps partiel. Certaines régions sont également plus difficiles à desservir et certains postes spécialisés demeurent plus difficiles à combler.

Au cours de la dernière année, le district a procédé à 170 nouvelles embauches. Celles-ci comprennent 36 contrats B (permanents pour les enseignants), 68 contrats D (temporaires pour les enseignants), 30 postes relevant de la section locale 2745, 17 de la section locale 1253, 11 du SESPPNB, 6 de l'AFPC et 2 postes non syndiqués.

La direction générale rappelle que les employés disposent d'un droit de rappel d'une durée de 18 mois. Elle souligne également que le marché du travail actuel est plus

complexe, plusieurs chercheurs d'emploi recherchant désormais des postes très spécifiques répondant à des critères très spécifiques.

Différentes initiatives ont été mises en place afin de favoriser le recrutement et la rétention. Le district a notamment offert des contrats D à des stagiaires universitaires afin de favoriser leur intégration au district dès la fin de leurs études. Des partenariats ont également été établis avec l'Université de Moncton afin de soutenir les personnes provenant de l'extérieur du Nouveau-Brunswick qui souhaitent se mettre à niveau selon les exigences de la province. Un autre partenariat permet également à des personnes détenant un baccalauréat dans un autre domaine de suivre un parcours en éducation offert en soirée par l'Université de Moncton. La direction générale souligne toutefois que les besoins demeurent plus grands que l'intérêt manifesté.

Parmi les initiatives des ressources humaines, la direction générale mentionne également la tenue d'entrevues express pour le recrutement de chauffeurs d'autobus, une initiative qui a connu un grand succès. Des formations sont offertes quatre fois par année et les dates pour l'année scolaire prochaine sont déjà établies. Ce format a également été étendu aux adjointes administratives et aux concierges.

La direction des ressources humaines présente ensuite le concept des contrats flex, mis en place afin de répondre aux besoins liés aux absences. Quinze contrats flex ont été accordés à des enseignants qui sont assignés à trois ou quatre écoles et qui effectuent des remplacements de façon régulière. Lorsqu'aucun remplacement n'est requis, ces enseignants sont rattachés à une école de référence. Un modèle similaire existe également pour les concierges et les chauffeurs d'autobus.

La direction générale informe également le Conseil de la mise en place d'un nouveau système informatisé de réservation pour les remplacements, relié au système PRO. Bien que le district dispose normalement de deux répartitrices, ces postes sont difficiles à combler en raison des horaires. Ce nouveau système automatisé respecte les conventions collectives et permet aux suppléants d'accepter rapidement les remplacements à partir de leur ordinateur ou de leur cellulaire. Elle précise que certains suppléants ont l'impression qu'ils doivent être constamment devant leur ordinateur pour obtenir un remplacement, alors qu'en réalité ils disposent d'un délai d'environ 13 minutes pour accepter l'offre selon le principe du premier arrivé, premier servi. L'ancien système reposait sur des appels téléphoniques faits individuellement aux suppléants. Ce nouveau fonctionnement s'avère donc beaucoup plus efficace. À ce jour, aucune fermeture de classe n'a été nécessaire en raison d'un manque de suppléants.

Enfin, la direction générale informe les membres du Conseil que la mise à jour du système PRO a été reportée à une date ultérieure qui n'a pas encore été annoncée.

MOTION 390, RÉOLUTION 57-9.2

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification portant sur le secteur des ressources humaines et du recrutement et de la rétention, tel que présentée par la direction générale

Adopté

10 Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 28 février 2026

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que sur un budget total initial de 220 000 \$, le CED ayant reçu les fonds du Regroupement des CED francophones, leur budget total initial s'élève à 274 000 \$, le CED totalise des dépenses de 131 707 \$ en date du 27 février 2026, présentant un solde de 142 293 \$. Le directeur des services administratifs et financiers ajoute que le remboursement pour attendu pour l'étude a été reçu.

10.1.1.2 Tendance de fin d'année financière pour de DSFNE – Point d'information

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que son équipe des finances travaille ardemment pour atteindre l'équilibre financier pour le budget du DSFNE.

De nombreux investissements de fin d'année sont en cours, notamment des Ipad pour renouveler la flotte petit à petit chaque année. Au niveau des cafétérias des investissements sont également en cours.

Le Conseil s'interroge sur le programme des diners annoncé par le MEDPE. Le directeur des services administratifs et financiers informe d'investissement s'élevant à 495 000\$ d'équipement pour le programme des diners en équipement léger. Le District est en processus d'appel d'offres pour les équipements lourds. Le programme des diners devrait être offert en septembre 2026, impliquant un dîner à prix réduit pour lequel l'école n'a aucune perte de revenu.

10.1.2 Comité jeunesse

10.1.2.1 Rapport

La porte-parole du comité informe le Conseil des deux événements à venir :

- La formation aux conseils des élèves le 20 mars 2026;
- Le Forum du CJCED et du CED le 27 mars 2026.

La direction générale ajoute que la formation a été partagée aux directions d'école et aux moniteurs des conseils des élèves afin d'obtenir leur avis sur le contenu qui sera offert aux conseils des élèves le 20 mars prochain. L'une des recommandations reçues serait d'offrir cette formation chaque mois de juin pour que les nouveaux élus sur les conseils des élèves puissent débiter l'année suivante outillés.

10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1 Politique 1.6 – Coût de la gouverne

Révision de la politique.

À la lumière des réalités du Conseil, les membres souhaitent apporter cette politique au prochain comité des politiques pour une révision.

11 Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que l'ensemble des membres du Conseil a bien reçu son rapport.

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre du CEDSFNE – réponse au CPAÉ de l'école L'Envolée

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Lettre du CPAÉ de l'école Sœur-Saint-Alexandre

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.3 Lettre à la ministre – Transfert d'une parcelle de terrain (école Marie-Esther)

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.3 Lettre du CPAÉ du Centre scolaire communautaire La Fontaine

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.5 Lettre de la ministre – Transfert d'une parcelle de terrain (école Marie-Esther)

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12 Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

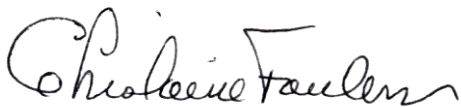
Les conseillers soulignent la qualité de la rencontre et des échanges. L'un des conseillers mentionne qu'il s'agissait de sa première visite à l'école depuis 2005 et qu'il croit ne jamais y être revenu depuis. Les membres du Conseil notent également le professionnalisme et l'attention du personnel lors de la présentation et apprécient la qualité du rapport présenté par la direction générale, qui permet de répondre à certaines préoccupations soulevées. Les conseillers saluent le beau travail réalisé et la constance dans la qualité des rapports présentés.

13 Parole au public et/ou correspondance reçue du public

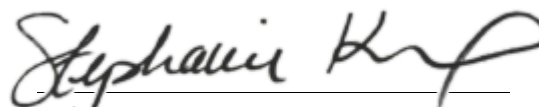
Sans objet

14 Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la réunion à 20h51.



Ghislaine Foulem
Présidente



Stéphanie Kerry
Directrice générale et secrétaire du
Conseil